



Achat maison et droit de succession sur cette maison

Par **priflokelolo**, le **25/05/2016** à **15:50**

Bonjour J'ai une petite question: Mon père et ma mère (non marié) ont acheté une maison il y a 20 ans. La maison est finie de payer depuis plusieurs année. Mes parents se sont séparé et personne ne vit dans la maison. Ma mère est depuis décédée, il y a 6 ans. Nous sommes 3 enfants et après le décès nous n'avons fait aucune démarche de succession. Aujourd'hui, mon compagnon et moi même souhaitons racheter cette maison. Comment ça se passe ? Sachant que je dois disposer d'une part de celle ci, le montant est-il diminué ? Est ce que cela pose soucis qu'il n'y ai pas eu de succession? merci de votre réponse Cordialement